



Conseil de développement d'Alsace

Rapport d'activité 2023 (2nd semestre) – 2025 (1^{er} semestre)



Sommaire

1. Les avis du Conseil de développement d'Alsace

- L'Alsace de demain
- « Comment reconnecter citoyens et élus ? »
- Le développement de l'apprentissage transfrontalier
- Le suivi de l'avis sur le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (SACT)

2. L'élaboration de la gouvernance du Conseil de développement d'Alsace

- Le Cadre de coopération
- Le règlement intérieur

3. Le rayonnement du Conseil de développement d'Alsace

- Sur le territoire alsacien
- Les partenariats et événements
- Le « Démocratie Tour »
- Les distinctions et récompenses

4. Les perspectives : le mandat 2025-2028

P.3

P.3

P.3

P.4

P.5

P.6

P.6

P.6

P.6

P.6

P.6

P.7

P.8

P.8

En application de la loi du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) et par délibération du 15 février 2021, la Collectivité a créé une nouvelle instance citoyenne : le Conseil de développement d'Alsace.

Ce nouvel outil d'implication citoyenne permet de renforcer le lien avec les habitants investis et les forces vives des territoires, notamment les Conseils de développement existant au niveau des PETR et des intercommunalités, et de valoriser l'engagement des citoyens dans la vie publique.

Conformément à la loi du 2 août 2019, le Conseil de développement d'Alsace établit un rapport annuel d'activité examiné et débattu chaque année par l'Assemblée.

1. Les avis du Conseil de développement d'Alsace

↳ L'Alsace de demain

Le parcours de cet avis, seconde saisine du Conseil de développement d'Alsace

- Octobre 2023 : Ateliers de contribution collective, à l'occasion d'une Assemblée plénière à Mulhouse
- Novembre 2023 : 3 réunions pour examiner les contributions citoyennes et délibérations récoltées dans le cadre de la consultation menée auprès de tous les Alsaciens
- Décembre 2023 : Délibération finale par l'Assemblée plénière et remise de l'avis au Président de la Collectivité européenne d'Alsace, à Colmar

Le contexte :

D'avril à juillet 2023, la Collectivité européenne d'Alsace a lancé une grande contribution citoyenne sur « L'Alsace de demain », enregistrant 2 407 contributions, dans l'objectif d'identifier les défis futurs pour l'Alsace, et ce dans tous les domaines de l'action politique et publique.

Les points clefs issus de l'avis des Conseillers de développement :

- > **Accessibilité des politiques publiques :** simplification du langage administratif, sensibilisation des élus, inclusion des personnes en situation de handicap, et organisation de tables rondes.
- > **Valorisation de l'engagement citoyen :** formation et reconnaissance de l'engagement bénévole, et inclusion des associations dans les processus décisionnels.
- > **Suivi des actions publiques :** Production de suivis réguliers, information des citoyens, et organisation d'un événement annuel de suivi.

« Comment reconnecter citoyens et élus au service d'une action publique partagée, compréhensible et de proximité ? »

Le parcours de la première « auto-saisine » du Conseil de développement d'Alsace :

- Mars 2023 : sélection du sujet, par jugement majoritaire, lors d'une Assemblée plénière à Colmar
- Printemps-hiver 2023-24 : recherches et analyses, réparties en 3 groupes de travail chacun se consacrant à un sujet spécifique
- Avril 2024 : Assemblée plénière à Wingen-sur-Moder (Musée Lalique) pour partager les fruits des recherches et lancer le processus d'élaboration des propositions
- Printemps-hiver 2024 : conduites des ateliers pour élaborer des propositions, dont un réunissant Conseillers d'Alsace et de développement
- Février 2025 : finalisation de l'avis au cours d'une Assemblée plénière à Strasbourg
- Mars 2025 : Remise de l'avis au Président de la Collectivité européenne d'Alsace, en présence de Conseillers d'Alsace, à Strasbourg.

Les objectifs de l'avis :

- > Identifier les freins et leviers à la participation citoyenne et en déduire des pistes pour créer des opportunités d'échange direct entre citoyens, entre citoyens et élus, allant vers une culture de co-construction des politiques publiques,
- > Suggérer des améliorations et/ou modernisations d'outils et espaces démocratiques afin de favoriser une culture de l'engagement, du débat et de l'implication, en particulier des publics éloignés, désengagés ou désenchantés.
- > Offrir des pistes pour contribuer à cette citoyenneté engagée inspirante pour que les plus jeunes puissent s'en imprégner.

Les points clef :

- > Un travail exhaustif de recherches, de sondages auprès des Alsaciens, d'interviews auprès d'experts en France, en Suisse et en Allemagne,
- > + de 350 Alsaciens ont répondu au sondage organisé par le Conseil de développement sur cette thématique,
- > + de 30 fiches exposant des exemples de « bonnes pratiques » en France, Allemagne et Suisse ont été rédigées par les Conseillers de développement et pourront servir de ressources pour le futur,
- > + de 20 propositions concrètes ont été rédigées par les Conseillers de développement.

Les grandes lignes :

- Les recherches exhaustives menées par les Conseillers de développement leur ont permis de soulever un diagnostic en 4 grands volets, desquels découlent ensuite des actions concrètes :
- > Repenser et revoir les lieux, lexiques et symboles de la citoyenneté
 - > Repenser les pratiques démocratiques pour rapprocher citoyens et élus
 - > Rendre l'action publique lisible et compréhensible pour permettre la participation
 - > Penser l'avenir : la politique, c'est voir loin



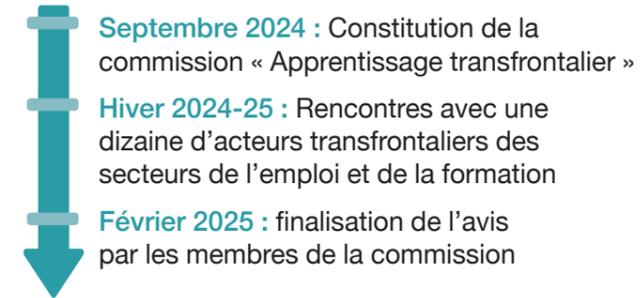
Rencontres citoyens-élus, Strasbourg, 2024



Le développement de l'apprentissage transfrontalier

Le parcours de cet avis

Issue du règlement intérieur, cette commission est la première à avoir mené une réflexion sur une période courte mais intense, et en appliquant l'un des principes-clés de la gouvernance à savoir l'auto-organisation des commissions.



Les objectifs de l'avis :

- > Proposer à la Collectivité européenne d'Alsace des actions concrètes pour convaincre les acteurs (jeunes, parents, professionnels, etc.) des opportunités de cette voie de formation « européenne »

À retenir :

- > Cette thématique entre en écho avec des enjeux centraux du Conseil de développement : l'appartenance à un espace rhénan, le bilinguisme, l'inclusion des jeunes.
- > 13 auditions ont été conduites auprès d'acteurs institutionnels français et allemands pour cerner avec précision les différents enjeux et formuler des propositions justes et concrètes.
- > Ce travail est le fruit d'une commission thématique proposée par le Conseil de développement, travail approuvé par l'ensemble du Conseil.

Les grandes lignes :

- L'avis propose des actions qui permettraient à la Collectivité d'affirmer encore plus fortement sa composante européenne :
- > la prise en main de la communication et de l'information sur le dispositif en Alsace,
 - > la mise en place d'une compétence reconnue en matière de conseil et d'accompagnement pour notamment attirer de jeunes allemands et suisses vers les entreprises alsaciennes,
 - > des initiatives sur l'apprentissage pragmatique de la langue allemande,
 - > la mise en place d'outils pour simplifier les procédures.

Suivi de l'avis sur le SACT

Le 16 novembre 2022, le Conseil de Développement a rendu son premier avis sur le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière (SACT) intitulé : « *Citoyens rhénans, renforçons notre appartenance à cet espace de vie commun, le Rhin Supérieur !* ». Les soixante mesures et projets font l'objet de "temps de suivi" entre la Collectivité et le Conseil de développement afin de visualiser clairement la prise en compte des avis dans la construction des politiques de la Collectivité.

À retenir :

- > Organiser le suivi des avis est un moteur pour l'implication des Conseillers de développement et un facteur de confiance envers la Collectivité. Ce suivi se matérialise par des temps de « réunions » et, à l'initiative de la Direction Europe et Transfrontalier (DET), des invitations à des événements pour rendre concrète la coopération transfrontalière.



L'élaboration de la gouvernance du Conseil de développement d'Alsace

Le Cadre de coopération

Approuvé en mai 2024, le Cadre de coopération vise à renforcer la souplesse et l'efficacité du Conseil de développement d'Alsace, tout en assurant une coordination transparente entre la Collectivité européenne d'Alsace, les Conseillers d'Alsace et les citoyens bénévoles.

Les points clefs :

- > les rôles de chacun et les modalités d'interactions sont précisés,
- > est mise en avant l'importance du suivi des avis et de l'implication des Conseillers de développement en amont du processus décisionnel,
- > une volonté de faciliter la participation citoyenne, à travers notamment le remboursement des frais de déplacements.

Le règlement intérieur

Lors de l'Assemblée plénière du 17 juin 2024, le Conseil de développement a adopté une gouvernance souple, alignée sur ses objectifs de collégialité et d'expérimentation.

Les points clefs :

- > l'architecture du Conseil : un Bureau, des commissions temporaires (portant sur des thématiques précises) et des commissions pérennes (« Communication » et « Partage des talents », pour valoriser les compétences et connaissances des membres),
- > le principe de l'auto-organisation des commissions,
- > l'ouverture à des méthodes de prises de décisions plus démocratiques.



Le rayonnement du Conseil de développement d'Alsace

Sur le territoire alsacien : faire réseau avec les Conseils de développement existants aux échelles des Pôle d'Equilibre Territorial et Rural et des Agglomérations

Par sa composition-même, le Conseil de développement d'Alsace est résolument tourné vers les territoires de vie de la Collectivité européenne puisque :

- > pour les citoyens tirés au sort, un même nombre de Conseillers de développement sont sélectionnés pour chacun des 7 territoires de vie, peu importe leurs poids démographiques effectifs,
- > des Conseillers de développement sont des « membres-représentants » des Conseils de développement des PETR et agglomérations, désignés par ces derniers.

C'est pour développer les liens et échanges entre les instances de démocratie participative présentes sur le territoire alsacien que s'est tenue une réunion « Réseau des Conseils de développement de toute l'Alsace » en octobre 2024, ayant pour objectif de renforcer les collaborations.

Une feuille de route en 6 points y a été élaborée :

- > Constituer un groupe de travail inter-Conseils de développement abordant les questions : comment est vécue la participation citoyenne au sein des différents Conseils et territoires ?
- > Une lettre d'information trimestrielle pour connaître les thématiques et enjeux animant les différents Conseils de développement et créer des synergies, partages d'informations, de contacts, etc.,
- > Imaginer un sujet commun à traiter entre tous les Conseils de développement : l'Alsace en 2050 ?, l'intelligence artificielle, etc.
- > Des échanges d'informations ponctuels entre Conseils de développement, prenant la forme d'invitations à participer aux plénières et différents formats de rencontres existants,
- > Organiser une réunion « Réseau des Conseils de développement » à fréquence régulière,
- > Organiser une grande Assemblée rassemblant tous les membres de tous les Conseils de développement.

Les partenariats et événements

DÉCIDER ENSEMBLE / LES RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA PARTICIPATION

La Collectivité Européenne d'Alsace, via le Conseil de Développement, a adhéré à l'association Décider Ensemble, un think tank dédié à la promotion de la participation et de la décision partagée.

La Collectivité a contribué à deux éditions des Rencontres Européennes de la Participation, événement annuel phare de l'association :

- > En 2024, à Toulouse, en animant un débat intitulé « Bâtir une démocratie ouverte en région: ouvrons les champs d'expérimentation ». Cet atelier a permis de recueillir des pistes et des exemples de bonnes pratiques pour renforcer les actions de démocratie ouverte menées par la Collectivité Européenne d'Alsace, y compris celles du Conseil de Développement.

- > En 2025, à Strasbourg, en soutenant financièrement l'événement et en concevant deux rencontres :
 - Un atelier autour de « démo'pratique », porté par le service jeunesse de la Collectivité européenne d'Alsace,
 - Une conférence intitulée « L'avenir des assembles citoyennes locales », portées par l'équipe technique du Conseil de développement d'Alsace, la Ville de Bourges et l'EPT Plaine Commune.

OFFICE POUR LA LANGUE ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE : OLCA

Deux Conseillers de développement ont été invités à siéger au sein de l'Assemblée générale de l'OLCA, et sont inclus parmi les dix représentants qu'y compte la Collectivité européenne d'Alsace.

Le « Démocratie Tour »

29 Conseillers de développement et 7 Conseillers d'Alsace ont participé ensemble à un voyage d'études en Suisse et en Allemagne, pour rencontrer des acteurs de la démocratie participative et s'inspirer de leurs expériences et dispositifs propres.



4 novembre : Freiburg-im-Breisgau, Allemagne

Le conseil citoyen du climat

- Intervenants : M. Klaus von Zahn, Directeur du Département de la Protection Environnementale de la Ville de Freiburg et Mme Marina Leibfried, consultante indépendante
- Découverte du « Citizens' Council PLUS » : une initiative alliant dialogue démocratique et apprentissage collectif.
- Focus sur les enseignements clés pour la conception et la modération de conseils citoyens.

Les relations citoyens-élus

- Intervenants : M. Horn, Maire de Freiburg et M. Reinhard, chargé de mission Engagement citoyen
- Présentation de sa politique de communication auprès des citoyens de Berne
- Comment est géré le budget dédié aux initiatives citoyennes ?

5 novembre : Berne, Suisse

Échanges à la Tour de la démocratie (PolitForum)

- Intervenante : M^{me} Stéphanie Schüpbach, directrice générale adjointe du Polit-Forum de Berne
- Visite de la Tour de la Démocratie et de ses expositions, une occasion unique d'explorer et de comprendre le fonctionnement de la démocratie en Suisse. Cette visite donne un aperçu du système démocratique suisse, de son histoire et de ses pratiques actuelles.
- Discussion autour d'une initiative suisse innovante, le projet CH+ Games for Democracy qui utilise des mécanismes de jeu pour faciliter l'auto-éducation politique et aider les électeurs à choisir leurs candidats. En intégrant la gamification, ce projet rend l'apprentissage politique plus attractif et interactif, surtout pour les jeunes électeurs ou ceux moins expérimentés.

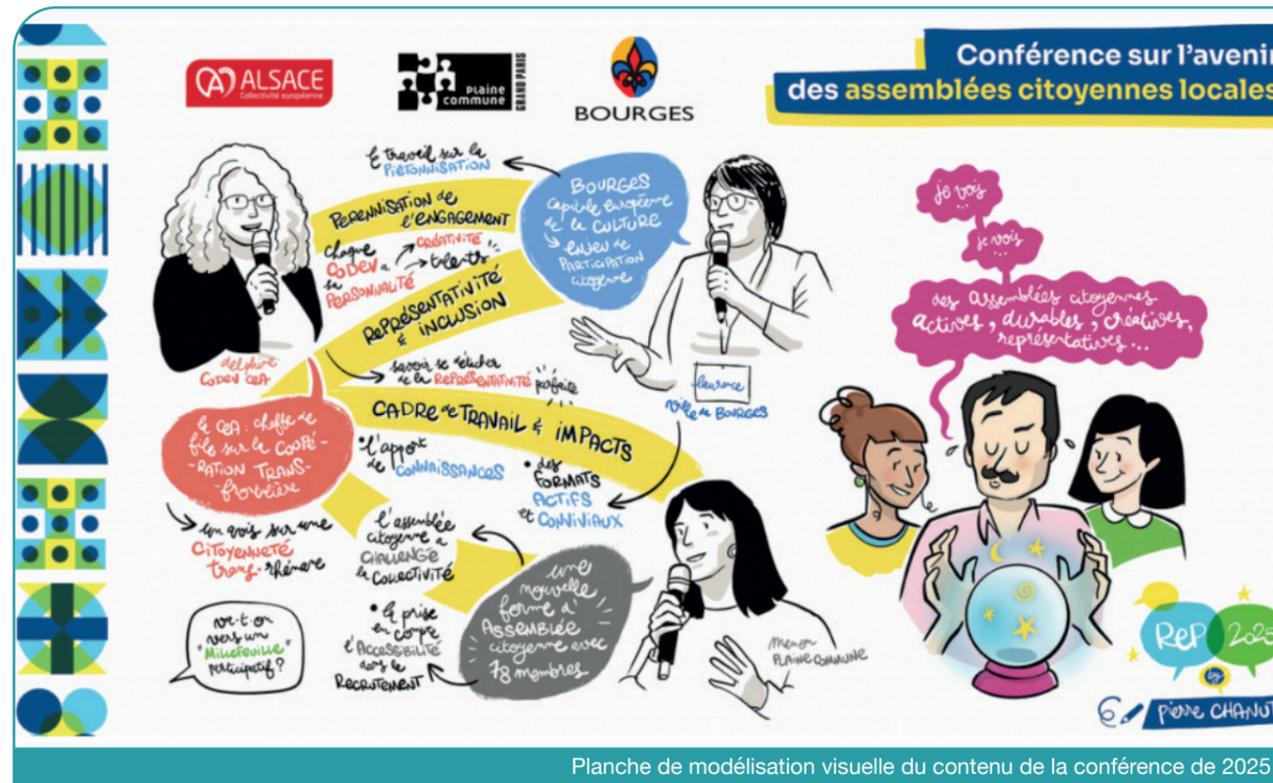


Les objectifs de ce projet :

- > se confronter à d'autres cultures démocratiques pour nourrir les réflexions en Alsace
- > appuyer et mettre en pratique la logique de reconnexion entre citoyens et élus, objet de travail du Conseil de développement d'Alsace
- > créer un moment d'interconnaissances entre les Conseillers de développement pour conforter leurs débats et échanges
- > participer de la formation des Conseillers de développement d'Alsace
- > s'inscrire dans l'ancrage transfrontalier du Conseil de développement d'Alsace

Introduction sur le rôle du canton de Berne dans le système politique suisse

- Intervenants : Mme Dominique Bühler, présidente du Grand Conseil, Patrick Trees, Secrétaire Général du Grand Conseil, Thomas Moser, Délégué du Conseil exécutif aux relations extérieures.



► Les distinctions et récompenses

Trophées de la participation et de la concertation 2023

Le 8 novembre 2023, à l'Assemblée Nationale, un Trophée 3 étoiles a été décerné, par Décider Ensemble et la Gazette des Communes, à la Collectivité européenne d'Alsace. Cette distinction récompense la création et les travaux du Conseil de développement d'Alsace, reconnu comme une assemblée citoyenne innovante qui réinvente la démocratie à l'échelle locale, transfrontalière et européenne.

Le mot du jury : « L'assemblée citoyenne créée est un véritable exemple de coopération entre élus et citoyens. De plus, la position transfrontalière est intéressante et son intégration à la démarche est remarquable. Bien que le sujet et la démarche soient complexes, ils sont prometteurs. Nous suivrons l'impact de ce projet avec intérêt. »

Prix Territoria d'Or 2023

Le 7 novembre 2023, à l'Assemblée Nationale, la Collectivité Européenne d'Alsace a reçu le Prix Territoria d'Or 2023 pour son initiative novatrice : le « Groupe de Testeurs des Politiques Publiques ». Ce projet permet aux citoyens d'évaluer divers dispositifs de la Collectivité, tels que les formulaires et les démarches en ligne, afin d'en mesurer l'efficacité, l'accessibilité et la simplicité, et de proposer des améliorations nécessaires.

4. Les perspectives : le mandat 2025-2028

Ce second mandat sera fort de l'expérience bâtie par le premier avec :

- > une gouvernance élaborée, et expérimentée pendant plus d'un semestre,
- > environ 1/4 des Conseillers de développement 2022-25 reconduits sur ce second mandat, qui seront autant de relais de cette expérience,

De nouvelles modalités seront expérimentées :

- > suggérer des thématiques plus concrètes, au plus proche du terrain, en lien avec les directions concernées,
- > tester des cadres de travail variés pour correspondre aux disponibilités de tous les profils de citoyens : travaux flash, travaux longs, séminaires, retraites, etc.
- > proposer des formations aux Conseillers de développement, au début de leur mandat.





COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG CEDEX 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR CEDEX

www.alsace.eu